

Édition Bi-Hebdomadaire
Un an (Payable d'avance) \$2.00
Six mois 1.00
Édition Hebdomadaire
Un an (d'avance) \$1.00
Six mois 0.50

No. 84, RUE AUGUSTA, SOREL.

Le Sorelois

Première insertion (par ligne) 15 ct
Chaque insertion subséquente 8 ct
Avis de naissance, mariage ou décès 25 ct

Prix réduits pour annonces à long terme, avis
réclamés, etc., etc.
No 84, RUE AUGUSTA SOREL

LE SORELOIS VENDREDI 20 AVRIL 1894

No 9

FEUILLETON No 9

L'ANNEE
DU--
Grand Hiver.

VI

LA MAISON DÉSERTE

Pierre se débarrassa lestement
de la robe dont il avait recouvert
ses vêtements masculins, reprit
sa pernique, son épée et redevint
un charmant cavalier. Les deux
jumeaux s'assirent de chaque côté
de leur père, dont ils tenaient
les mains.

—Je sais, mes enfants, reprit
le chevalier, que l'ennui vous
ronge dans cette solitaire demeure.
Vous n'avez même plus les
humbles récréations que je vous
promettais naguère, quand vous
alliez porter des secours aux pauvres
de Paris... Vous savez quelles
conséquences ont eu ces innocentes
distractions, et il vous faut
rester soigneusement cachés jusqu'à
un nouvel ordre... Moi-même
je devrais, pour votre sûreté,
m'abstenir de vous visiter si souvent,
car on me recherche avec
ardeur, et ce n'est qu'à force de
ruse et d'audace que j'échappe à
ces incessantes poursuites. Si
nous étions déçouverts, vous savez
déjà quel sort nous attend...
Je serais jeté à la Bastille pour
n'en sortir peut-être jamais; quant
à vous, vous seriez enfermés séparément
dans un couvent, sous
la surveillance de notre mortelle
ennemie.

—Cher père, dit Pierre avec
vivacité, si l'on venait vous
attaquer ici, ne pourrions-nous
pas défendre et défendre nous
même? Grâce à vos leçons, je manie
habilement l'épée...

—Il ne serait pas prudent
de résister aux gens du roi, répliqua
le chevalier; en revanche
si nous avions affaire à ces
malfruits que l'infamie marquise
amène sans cesse contre nous, tu
serais en droit de ne pas les ménager,
et je te donnerais l'exemple.

Pierre paraissait tout fier de
la confiance du chevalier. Marie
reprit timidement:

—Ah! cher père, pourquoi
restons-nous dans ce vilain Paris
et ne retournons-nous pas en Poitou,
auprès de la bonne duchesse
de Lusignan, qui était pour nous
une seconde mère? Vous demeuriez
à quelque distance du château,
et vous veniez nous voir
presque tous les jours... Comme
nous étions heureux alors! Quelles
belles promenades nous faisions
dans les riantes campagnes
qui environnent la vieille forteresse,
construite, dit-on, par la fée
de Mélusine! Ne vaudrait-il pas
mieux renoncer à ces titres, à ces
honneurs, à cette fortune qu'on
nous conteste?

—Mes enfants, reprit le
chevalier de Lusignan d'un ton
ferme, le dernier vœu de votre
mère a été que vous fussiez
réintégrés dans le rang et les biens
qui vous appartiennent. Vous
n'avez pas connu cette douce et
malheureuse femme, dont un
événement terrible m'a tenu si
longtemps séparé... mais ses
volontés dernières doivent être
sacrées pour vous comme pour
moi!

—Je vous ai parlé souvent du
procès que je soutiens devant le
parlement de Paris, tant en votre
nom qu'au mien, contre la famille
de Cossé-Blancas. Le roi, bien
qu'il me haïsse toujours, n'a pas
voulé interrompre le cours de la
justice, et, quoique je sois proscrit,
quoique vous soyez menacés
vous-mêmes dans votre liberté,
des gens de loi habiles, sous la
direction de Jeantel, le notaire
de votre mère, poursuivent auprès
du parlement la reconnaissance
de vos droits et prérogatives.
Les Cossé-Blancas ont employé
les moyens les plus odieux
pour empêcher cette action judiciaire;
un moment, Jeantel et
d'autres fidèles serviteurs de votre
mère ont été emprisonnés, à
raison de leur participation aux
actes authentiques qui établissent
vos prérogatives. On a fini par se

lasser de ces rigueurs inutiles;
mais les intrigues continuent, et
si je n'étais là pour les déjouer,
pour soutenir les défaillances de
nos amis, pour faire agir les
protecteurs qui nous restent dans
notre infortune, Dieu sait ce qu'il
advendrait de votre cause, si
claire pourtant, si légitime fut-elle
s'inté! Voilà, mes enfants, de
quoi je suis occupé uniquement
depuis mon retour à Paris. Traqué
à la fois par la police de
d'Argenson et par les agents particuliers
des Cossé-Blancas, je
n'ai de repos ni le jour ni la nuit.
Je change sans cesse de déguisement,
et ce n'est qu'au prix d'une
vigilance continuelle que j'échappe
aux gens qui me guettent. Je dors
tantôt ici et tantôt là; je
manie où je me trouve, et ma
seule consolation est de passer,
chaque jour, un instant avec
vous, comme à présent.

Pierre et Marie l'entourèrent
de leurs bras et le comblèrent de
caresses. Le chevalier leur rendit
affectueusement leur étreinte et
reprit bientôt:

—Vous pensez, mes enfants,
que j'aurais pu du moins vous
envoyer à Lusignan et demeurer
seul à Paris. Sans doute, j'aurais
eu le courage de me séparer de
vous, malgré le déchirement d'une
pareille séparation. Mais les
voyages sont difficiles dans ces
temps troublés; les routes sont
impraticables et on est exposé à
des dangers de toutes sortes...
Vous n'avez pas oublié encore les
cruelles souffrances que vous avez
supportées quand nous sommes
venus ici, au cœur de ce rigoureux
hiver!

—Quel horrible voyage! reprit
Marie en frissonnant à ce souvenir;
vingt fois nous fûmes sur le
point de mourir de froid, dans
ce coche si lent et si lourd où
nous nous trouvions avec Ducloux
et Jacqueline.

—Et à notre arrivée aux
barrières de Paris, ajouta Pierre,
quel chagrin, cher père, quand il
fallut vous quitter devant la
demeure du forgeron! Nous craignons
de ne plus vous revoir,
car nous vous savions engagé
dans une hasardeuse entreprise...
Nous-mêmes, nous éprouvâmes
les bien des difficultés pour entrer
dans la ville, et nous eussions été
arrêtés aux portes sans la présence
d'esprit de Ducloux et de
Jacqueline, qui répétèrent aux
archers de la prévôté la fable
dont nous étions venus d'avance.
Nous arrivâmes ici et une
partie de la nuit s'était passée
pour nous dans d'affreuses
angoisses quand nous revîmes
enfin, tout épuisé et tout désespéré,
nous apporter les dernières
bénédictions de notre bonne mère!

Cette fois le chevalier lui-même
mêlait ses larmes à celles de
ses enfants. Enfin, il se redressa
et reprit en essuyant ses yeux:

—Pardonnez-moi; avec ces
douloureux souvenirs, avec le récit
de mes luttes et de mes dangers,
je vous ai affligés, quand je
devrais relever votre courage...
La jeunesse a tant besoin d'espérance!
Qui sait d'ailleurs si, dans
un avenir prochain peut-être,
notre sort à tous ne va pas changer?
Nous ne manquons pas de
partisans, car les persécutions
dont nous sommes l'objet indignent
beaucoup de gens honnêtes.
Quoique je sois dans la disgrâce
du roi, vous pouvez gagner
votre procès; le mariage de votre
mère, son testament peuvent
être reconnus... Alors, toi,
Pierre, tu seras prince de Rouvray
et tu auras la terre de Rouvray
qui rapporte deux cent mille
livres... Toi, chère petite, tu
seras comtesse d'Armainville et
auras la terre de Beaumont qui
en rapporte quatre-vingt mille...
Outre cela, vous posséderez des
hôtels, des châteaux, des rentes
de toute sorte; vous serez les
plus riches partis de France, et
vous oublierez l'obscurité de vos
premières années.

—Eh bien! et vous, cher père?
demanda Marie avec vivacité.

—Moi, qu'importe!... Ma
modeste gentilhommerie en Poitou
me suffit; si je vous vois heureux,
rien ne me manquera.

—J'espère pourtant, reprit
Pierre en passant son bras autour
du cou du chevalier, que
vous ne nous quitterez plus quand
nous aurons tant de beaux
domaines, de châteaux et de terres...
Ah ça! pouvons-nous réél-

lement espérer que ce procès se
jugera bientôt?

—Jeantel le croit, quoique les
Cossé-Blancas fassent tous leurs
efforts pour retarder la nomination
du rapporteur...

—Et ne pensez-vous pas, mon
père, demanda Marie avec timidité,
que ce jeune officier, M. de
la Roche-Aymard, pourrait exercer
une influence favorable sur
sa famille?

—Bon! interrompit Pierre
avec impatience, voilà encore ma
sœur avec son la Roche-Aymard!

Marie baissa les yeux en rougissant.

—Ce jeune homme s'est bien
conduit, j'en conviens, reprit le
chevalier de Lusignan; et je
n'attendais pas autant d'un Cossé-Blancas,
surtout en présence
de la marquise... Cependant il
ne faudrait pas trop compter sur
l'influence de la Roche-Aymard;
il est jeune, il est cadet de famille
comme moi; il ne saurait résister
aux volontés de sa despotique
parente, qui vit dans l'intimité
de Mme de Maintenon...

Ainsi donc, Marie, poursuivit-il
en souriant à sa fille, ne compte
pas trop sur le pouvoir de tes
beaux yeux pour détacher ce
fier paladin du parti de nos adversaires.

—Ah! ah! dit Pierre en
battant des mains, tu vois, ma sœur,
ce qu'il faut penser de la Roche-Aymard!

Cependant, comme Marie était
toute confuse, il l'embrassa encore.
Elle reprit bientôt pour changer
de conversation:

—Du moins, cher père, a-t-on
pourvu aux besoins de ces Parisiens
qui se sont révoltés, l'autre
jour, faute de pain?

—Oui, et l'intervention de M.
le maréchal de Boufflers a été
des plus salutaires à cet égard.
Selon sa promesse, il est allé à
Versailles, le jour même de l'émeute,
pour exposer au roi ce
qui s'était passé et prier de
prendre en pitié les souffrances de
la population parisienne. Le roi, qui
était instruit des événements, l'a
reçu admirablement et a donné
des ordres pour approvisionner
sa capitale, autant du moins que
le permettent la disette et la famine
qui régne partout. Le maréchal
a donc tenu parole et les secours
arrivent en abondance.

(1). De plus, quoique M. de
Boufflers ait refusé le titre de gouverneur
de Paris tous les services
militaires et de police relèvent
en ce moment de lui, et il ne se fait
plus rien dans la ville que par
son ordre.

—Quoi! dit Marie, M. de
Boufflers, qui paraît si bon, a-t-il
tant de puissance? En ce cas,
mon frère dût-il me battre, je ne
peux m'empêcher de songer que
le maréchal aime beaucoup son
aide de camp, M. de la Roche-Aymard,
et que peut-être...

—Je ne te battrais pas, ma
sœur, répliqua Pierre, je t'aime
trop pour cela... Mais si je
rencontre ce la Roche-Aymard, je
le provoquerai et je le tuerais!

—Tu es ingrat et méchant,
Pierre! murmura la pauvre petite.

Le chevalier s'amusait de cette
jalousie féroce du frère pour la
sœur, jalousie qui, on le sait, existe
souvent entre jumeaux. Cependant
il dit avec gravité:

—Ne songe à provoquer
personne, mon fils, et ne tire l'épée
que pour défendre ton honneur...
Je me suis bien repenti de n'avoir
été jeune et bouillant comme
toi. Vos malheurs et les miens
proviennent d'un funeste emportement,
dont les conséquences
tragiques...

Il s'interrompit pour écouter.
Une sourde rumeur s'élevait à
quelque distance et allait en
grandissant. Bientôt on entendit
des pas précipités; Ducloux et
dame Jacqueline apparurent dans
le salon.

—Qu'y a-t-il donc? demanda
le chevalier.

—Il faut vous cacher bien vite,
monsieur, ainsi que ces enfants,
répliqua Jacqueline haletante;
vous êtes entré ici tout à l'heure
par l'hôtel de Lusignan qui donne
sur la rue des Jardins?

—Il est vrai, et j'ai pris toutes
mes précautions...

—Malgré ces précautions, vous
avez sans doute été reconnu et
suivi, car une nuée d'exempts et
d'hommes de police envahissent

l'hôtel de Lusignan et le visitent
de fond en comble.

—En effet, reprit Lauraguais,
j'avais cru remarquer dans la
rue des Jardins, habituellement
déserte, certains individus... Mais
ne nous alarmons pas; les
mouches de d'Argenson ne découvriront
pas la porte de communication
qui existe entre l'hôtel de
Lusignan et l'hôtel de Ménars
où nous sommes.

VII

L'AVERTISSEMENT

Pour faire comprendre la
sécurité du chevalier, il nous faut
donner ici quelques détails topographiques
sur l'hôtel de Lusignan
et l'hôtel de Ménars, inhabités
tous les deux.

Le premier était situé sur la
rue des Fauconniers, aujourd'hui
détruite, le second, sur la rue des
Jardins, qui existe encore. Les
deux jardins, également encombrés
d'arbres et fort négligés,
avaient pour séparation un mur
de plus de vingt pieds de haut,
dans lequel était pratiquée une
porte secrète. Cette porte consistait
en une grande dalle de pierre,
que l'on ne pouvait, au premier
coup d'œil, distinguer du reste
de la muraille, mais qui
tournait facilement sur son axe
au moyen d'un ressort. Dans quel
but d'intrigue politique ou amoureuse
cette communication occulte
avait-elle été établie jadis entre
les deux hôtels? Nous ne saurions
le dire; toujours est-il
qu'elle existait depuis longtemps.

La duchesse de Lusignan, qui
pouvait disposer aussi de l'hôtel
de Ménars, appartenant à une
famille amie, avait révélé le secret
de la dalle tournante à Lauraguais,
quand elle lui avait offert
un asile à Paris pour lui et ses
enfants. Ce passage inconnu était
des plus favorables dans la situation
périlleuse où se trouvait le
chevalier. Lauraguais avait
pourtant voulu loger en ville et
changer de demeure afin de
dépister les espions; mais quand
il venait voir ses enfants, et il
venait par la rue des Jardins,
tantôt par la rue des Fauconniers.
Poursuivi d'un côté, il lui était
facile de fuir de l'autre, et les
jumeaux pouvaient, au besoin,
profiter du même avantage pour
échapper à leurs ennemis.

Le chevalier ne s'effraya donc
pas outre mesure quand il apprit
la descente de la police à l'hôtel
de Lusignan; cependant il dit à
Ducloux:

—Tu vas conduire Pierre et
Marie dans la cachette que je
t'ai indiquée et tu y resteras
enfermé avec eux jusqu'à ce que
tout soit redevenu calme... Jacqueline
demeurera dans ce pavillon
et, si on vient la relancer, elle
le soutiendra mordicus qu'elle
l'habite seule en l'absence du
jeune marquis de Ménars... Quant
à moi, je vais m'esquiver par la
rue des Jardins.

—C'est que, monsieur le
chevalier, répliqua Ducloux avec
embarras, peut-être, de ce côté
aussi, trouverez-vous un fâcheux?

—Que veux-tu dire?

—Tout à l'heure, en rôdant
dans le quartier pour faire les
provisions du logis, j'ai rencontré
le jeune garçon qui, le jour
de l'émeute, nous suivait avec
opiniâtreté.

—Bon! c'est, je gage, ce
sacripant de Dominique Cartouche!

—Je crois, en effet, vous l'avez
entendu nommer ainsi. Je
feignais de ne pas le reconnaître
et je voulais passer outre, mais
il m'a franchement abordé... Il
vous a désigné à moi comme il a
pu, car il ignore votre nom, et
m'a dit qu'il vous cherchait pour
vous communiquer des choses
très importantes.

—Que lui as-tu répondu?

—J'étais sur mes gardes; j'ai
affirmé que je ne savais ce qu'il
voulait dire, que je ne connaissais
pas la personne dont il me
parlait et que je le priais de me
laisser tranquille.

—Fort bien.

—Alors, pour aider ma
mémoire, il a parlé de Martin et de
Martine, il a rappelé certaines
circonstances passées et notamment
la croix en diamants,
trouvée sur la voie publique, qu'il
vous avait chargés de remettre à
Mlle Martine...

—Ah! c'est lui qui a trouvé

(1) Voyez les Mémoires du duc de Saint-Vincent.

(Suite sur la quatrième page.)

WRIGHT & MATHIEU

Marchands de Meubles
ENCANTEURS LICENCIÉS
Place du Marché Richelieu | Sorel.

Assortiment complet de meubles de
ménage, ameublements de chambres et
salons, ustensiles de cuisine, le
tout depuis les prix les plus
bas jusqu'aux plus hauts, à
des conditions des plus
avantageuses.

Portés les plus complets et les plus
économiques.

MIROIRS! MIROIRS!
Les plus beaux qu'il y ait en vente
à Sorel.

Seuls agents à Sorel pour les poeles
HIGHLAND GRAND et CHAIRS PATENTED,
pour MALADES, de LA LONDON
MANUFACTURING CO.

VEZÉZ! VEZÉZ!
Maisons à vendre ou à louer.

WRIGHT & MATHIEU
ENCANTEURS LICENCIÉS
PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU | SOREL
10 février 1894—joo.

Hotel Riendeau,

—ANCIEN HOTEL—
SAINT-NICHOLAS,
Ci-devant annexé au Richelieu
PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.

Cet hôtel, auquel le nouveau propriétaire,
M. JOSEPH RIENDEAU, a fait
subir des améliorations très importantes,
offre tous les avantages possibles,
tout comme les hôtels les plus confortables
de Montréal, et les meilleurs.

Nous croyons donc devoir engager nos
amis de cette partie du pays à visiter l'hôtel
RIENDEAU quand leurs affaires les
appelleront à Montréal.

Bien sûr qu'ils n'auront qu'à s'en féliciter.
2 mai 1890.—joo.

Hotel St-Louis

Place du Marché Richelieu, - - Sorel

Le soussigné annonce qu'il a depuis le
1er mai pris possession de cet hôtel,
ancien HOTEL LEMOINE, et qu'il s'efforcera
de donner l'aise et entière satisfaction
à ses anciens pratiques comme au
nouveau.

QUEURS ET CIGARES DE CHOIX.
Nazaire Latraverse,
P.S.—Une bonne cour et de vastes
écuries.
17 mai 1892a.

BANQUE
D'HYCHELAGA

Coin des rues du Roi et George.
L'UNE des plus SOLIDES du PAYS

Dépôts reçus et intérêts accordés.
Traités avantageux et collectés sur toutes les
principales villes du Canada.

CANADA
ET DES
GRANDS-UNIS

ARGENT
Français, Anglais et Américain.
ACHETE ET VENDU:
SUCCURSALE A SOREL.

W. L. M. DESY

MARBRERIE de SOREL

—PAR—
M. Louis Frécynet & Cie.,
RUE AUGUSTA, | PRÈS DE L'HÔPITAL.

M. Frécynet se charge d'exécuter à
l'entière satisfaction de ses clients tout
ouvrage de Sculpture sur Marbre, Granit,
Pierre, etc., ainsi que de gravures,
qu'on voudra bien lui confier.

—Une visite est sollicitée.

LOUIS FRÉCYNET, Rue Augusta, Sorel.
3 avril 1894—Gou.

A BON MARCHÉ

M. Frécynet se charge d'exécuter à
l'entière satisfaction de ses clients tout
ouvrage de Sculpture sur Marbre, Granit,
Pierre, etc., ainsi que de gravures,
qu'on voudra bien lui confier.

—Une visite est sollicitée.

CARTES D'AFFAIRES

L. H. COMEAU, L. L. L.
AVOCAT
No 48, Rue du Roi—Sorel

A. P. VANASSE
AVOCAT
Etude:—Bureau du "Sorelois" Sorel.

WURTELE & LACROIX
AVOCATS
Bureau de la Seigneurie de Sorel.
6 rue du Roi, Sorel

C. J. C. Wurtele, B. C. L. T. Lacroix.

Quimet, Emard & Maureault
AVOCATS
No 180 Rue St-Jacques, Montréal

L'hon. J. A. Quimet, C. R.; J. U. Emard,
L. L. L.; E. Maureault, L. L. B.
Sorel, 27 avril 1892—joo.

J. H. ROULEAU
ARCHITECTE ET PROFESSEUR
De l'Ecole des Arts et Métiers de Sorel.
70, RUE CHARLOTTE, SOREL.

VICTOR ALLARD, B. C. L.
AVOCAT
Berthier (En Haut.)

J. A. VILLIARD, L. L. B.
AVOCAT
33 Rue George, Sorel.

G. E. MATHIEU L. L. L.
AVOCAT
Bâtisse "New-York Life Insurance Co.,"
Place d'Armes, Montréal.

N.B.—M. Mathieu suivra les cours du
district de Richelieu.
Sorel, 27 sept. 1889—la.

J. N. MONDOR
NOTAIRE
30 Rue Georges, Sorel.

Secrétaire-Trésorier du comté de
Richelieu.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES
Bâtisse Impériale.

BUREAUX: Chambres Nos 60 et 66.
NO 107 ST-JACQUES, MONTREAL.
M. Resther prendront charge d'expertises,
Evaluations, Expropriations,
Arbitrages, etc., etc.
26 août 1892—joo.

Lorne Hotel

ANCIEN HOTEL DU CANADA
RUE DE LA REINE,—SOREL

Joseph Parent, Prop.
Cet hôtel offre maintenant aux
visiteurs le confort qu'ils peuvent désirer.

TABLES de POOL et de BILLARD.
Quant aux articles de consommation
LIQUEURS, CIGARES, RAFFRAICHISSEMENTS,
etc., ils seront toujours choisis
et de première qualité.

—AUSI—
VIN CANADIEN
Manufacturé par lui-même.

Ce vin est de première qualité, absolument
pur, et se vend que cinq cents
le grand verre.

La cour et les écuries comptent parmi
les plus vastes de la ville.
Une visite est respectueusement
sollicitée.

JOSEPH PARENT Prop

TELEPHONE 9310
G. G. Gaucher,
Ci-devant associé de la maison Gauthier & Tremblay

—Marchand de—
Farines, Provisions.
LARD, GRAISSE, GRAIN, ETC.

91-93 Rue des Commissaires et 246 St Paul
MONTREAL

Nous nous chargeons de la vente des
produits Agricoles et faisons des avances
sur Consignations.
Août 1892—la

Scientific American
Agency for
PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS,
COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 23 BROADWAY, NEW YORK.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the
Scientific American.

Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligible
text should be without it. Weekly, \$5.00 a
year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO.,
711 Broadway, New York City.

PILULES HOLLOWAY

Cette grande médecine de famille est
au rang principal des nécessités de la vie.
Ces fameuses pilules purifient le sang
et ont une action des plus puissantes et
dependant des plus adoucissantes sur le

Foie, l'Estomac et les intestins
donnant du ton, de l'énergie et de la
gaieur à ces grandes sources premières de
la vie. Elles sont recommandées avec
confiance comme remède infailible dans
tous les cas où la constitution, pour quel
que cause que ce soit, est mise en danger
ou affaiblie. Elles ont une étonnante
efficacité dans toutes les maladies incidentes
au sexe féminin, à tous les âges; e
comme Médecine Universelle de Famille
elles ne sont pas surprenantes.

L'ONGUENT HOLLOWAY

qui a des propriétés puissantes comme
curatif, est connu par tout le monde;
pour la guérison des maux de JAMBES,
DE L'ESTOMAC, VIEILLES BLESSURES, DOULEURS
ET TIGÈRES, c'est un remède infailible.
Si on en frictionne le cou et la poitrine,
comme on le fait sur
les viandes avec le sel, il guérit les Maux
de Gorge, les Bronchites, la Diphtérie,
le Toux, les Enrouements, et même l'Asthme.
Pour les Enflures Glandulaires, les
Abscesses, les Fistules, la Goutte, le Rhumatisme,
enfin pour toutes espèces de
maladies de la Peau, on ne l'a jamais trouvé
en défaut.

Les Pilules et l'Onguent sont fabriqués
au No. 533 OXFORD STREET,
Londres, seulement, et sont en vente chez
tout les Marchands de Médecines, par
tout le monde civilisé, avec prescriptions
presque dans toutes les langues.

Les marques de commerce de ces
médicines sont enregistrées à Ottawa. C'est
pourquoi toute personne qui, dans les
limites des Possessions Britanniques,
tient des contrefaçons en vente, sera
poursuivie.

Les acheteurs devraient
toujours regarder à l'étiquette
qui couvre les Pots
et les Boîtes. Si l'adresse
n'est pas 78 New-Oxford
Street, auparavant 533,
OXFORD STREET,
LONDON, ce sont de
contrefaçons.

PHENIX

DE LONDRES (ANGLETERRE)
ÉTABLI EN 1792.

Succursale Canadienne Établie en 1804
Émet des polices en français; la première
Cie d'Assurance anglaise qui a
établi une succursale au Canada.

Montant des pertes payées depuis
la fondation de la Cie...\$75,000,000
Surplus au profit de réserve...3,000,000
Responsabilité des Actionnaires Illimitée
Dépôt au Gouvernement Fédéral
pour la Garantie des assurances
Canadiennes...\$187,043,000
Réclamations payées avec la plus grande
ponctualité.

—AGENT A SOREL—
W.L.M. DESY, Notaire.

AGENT GENERAL D'ASSURANCE
FEU-VIE
ACCIDENT ET MARINE
No 82 RUE DU ROI

Banque Molson,

Incorporée par Acte du Parlement, 1855
Bureau Principal...Montréal
Capital payé \$2,000,000
Fonds stable 1,200,000

SUCCURSALE A SOREL;
F. W. G. JOHNSON
GÉRANT

Dépôts reçus et intérêt accordé; Collections
sollicitées et remise de fonds immobilière.
Traites fournies sur toutes les
principales villes du Dominion. Argent
anglais et américain acheté et vendu.

HOTEL PICHE

RUE AUGUSTA, SOREL.

Liqueurs et cigares de choix; bonne salle
d'attente; et tout le confortable que
l'on trouve dans un bon

Nouvelles à la main

Le gouverneur-général et son épouse étaient à Montréal avant-hier et hier.

La Quarantaine de la Grosse-Isle sera ouverte aujourd'hui même.

CHARPENTRIERS et MENUISIERS, abstenez vous d'aller à Montréal, vu le manque d'ouvrage et la probabilité d'une grève.

L'avocat général d'Angleterre, sur Chs Russell, a été nommé juge en chef des Appels, en remplacement de lord Brown, décédé.

Un jeune Canadien-français d'Ottawa, M. Lajoie, prétend avoir trouvé le moyen de faire servir l'air comprimé comme pouvoir moteur.

Mgr de Regge, de Rochester, N. Y. vient d'être appelé à Rome pour être attaché au personnel du Saint Siège en qualité de chapelain.

Parlant de la question scolaire, le Mail dit que les deux partis n'ont d'autre alternative que de rebouter l'Eglise catholique ou d'attaquer l'autonomie des provinces.

Les dépêches de Rome annoncent qu'une multitude de pèlerins espagnols ont assisté, mercredi, à la cérémonie de la béatification de Juan d'Avila Diego, dans la basilique de Saint-Pierre. Le pape officiait.

Le musée Lassalle, de Montréal, vient de changer de maître. Vendu à l'encan, ce musée, qui valait \$16,000, a été adjugé à M. Beaupré, de la Patrie, pour un dixième de cette somme.

Le liquidateur du musée était M. Chs Desmarceau.

Un incendie s'est déclaré sur la rue William, Montréal, dans l'établissement de M. J. E. Mullin, mercredi matin, et y a fait des dégâts au montant de \$30,000.

Le feu s'est communiqué au magasin de M. Latimer, carrossier, où il a causé pour \$2,000 de dommages.

Le bureau de direction de la Cie Richelieu vient d'opérer dans son bureau, à Montréal, les changements suivants : MM. J. R. Bourdon, secrétaire-trésorier ; George Pujos, auditeur du trafic ; J. O. Villeneuve, comptable ; W. F. Cloney, agent des passagers.

On télégraphie de Saint-Paul, Minnesota, que les employés de la Cie Great Northern, appartenant à l'Union Américaine des chemins de fer, sont en grève. Par ce seul fait les trains ne circulent plus sur une étendue de 4,000 milles.

Des délégués ont été nommés par les grévistes, pour régler les difficultés.

L'honorable juge Gill préside actuellement la Cour de Circuit du district de Saint-François, à Sherbrooke.

Le Progrès de l'Est dit à ce propos : "Les avocats paraissent très satisfaits de la manière courtoise et expéditive en même temps avec laquelle l'honorable juge dispose des causes qui lui sont soumises."

On télégraphie de Washington que plus l'armée des sauts-travail de Coxey approche de Washington, plus l'émotion est grande. On prend toutes les précautions possibles pour assurer la tranquillité publique. La police fait chaque jour des exercices militaires et la milice reçoit une instruction spéciale sur la guerre des rues. Dans tous les postes de police on a placé des carabines à répétition et des revolvers pour les constables, avec des approvisionnements de cartouches.

L'Événement dit que le service de paquebots transatlantiques rapides que le gouvernement projette depuis plusieurs années d'établir entre la province de Québec et Liverpool rencontre trois catégories d'adversaires : 1o les représentants à Ottawa de la ville de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick ; 2o les compagnies canadiennes actuelles mues par des motifs d'intérêt personnel bien connus ; et 3o quelques journaux libéraux qui font flèche de tout bois pour tirer sur l'administration Thompson.

M. Lépine a donné avis qu'il demandera aujourd'hui au gouvernement si l'acte 54 Vict., C. 22 de Québec relativement à la cour d'Appel, nommant deux juges additionnels à cette cour a été désavoué ; si non, a-t-il été sanctionné avec les autres actes de cette province dans le délai voulu !

Demande a été faite au gouvernement de compléter l'organisation de cette cour. Le gouvernement sait-il que pendant la présente année, et spécialement pendant le dernier terme de la cour d'Appel, le nombre des juges siégeant n'a été que de quatre et que le Barreau s'est plaint de cet état de choses ? Le gouvernement a-t-il été prié de signaler au cabinet de Québec cette lacune dans l'administration de la justice.

Vu l'importance du vote qui s'est donné jeudi de la semaine dernière, dans la soirée, après les débats sur le budget qui, commencés le 27 mars, ont duré 13 jours, nous croyons devoir en faire une courte analyse, par province. La chose n'est pas sans intérêt :

Table with 2 columns: Province and Votes. Includes Ontario (54-29), Québec (33-31), Nouvelle-Ecosse (15-5), Nouveau-Brunswick (12-2), Ile du Prince-Edouard (2-4), Manitoba (4-1), Territoires N. O. (4-0), Colombie Anglaise (4-0).

Il ne faut pas oublier que 4 conservateurs avaient pairé, que trois étaient absents, et que l'orateur est aussi conservateur ; il est en outre assez raisonnable de supposer que le successeur de M. Burns, nommé sénateur, sera, lui aussi, conservateur, de sorte que la majorité du gouvernement est réellement d'une soixantaine de voix.

Veut-on savoir combien de pages du Hansard ont été prises par les discours des députés qui ont parlé sur le budget, et qui ont fini par donner au gouvernement une majorité de 56 voix ?

Table titled 'MINISTERIELS. OPPOSITION.' with columns for names and page counts. Includes Foster (33), Cartwright (23), Montgomery (15), McCarthy (19), Tupper (14), Davies (17), Hazen (12), Martin (16), Spruille (10), Mills (16), Anyout (10), Charlton (12), McInerney (9), Macdonald (11), Taylor (9), Bonden (14), Cockburn (4), Fraser (19), Wallace (8), McMillan (10), Bennett (8), Landerkin (9), Davin (7), Laurier (9), Grant (7), Forbes (9), Masson (7), Casey (9), K. nuy (7), McMullen (9), Haggart (6), Patterson (9), Maclean (York) (6), Dawson (6), Wood (Brookville) (6), Béchard (6), Northrup (6), Fauvel (6), Metcalfe (6), Campbell (6), Cargill (6), Perry (6), Macdonald (Asa) (4), Carroll (5), Craig (4), O'Brien (4), Bellis (4), O'Rider (4), Gignard (D. M.) (4), Brunet (4), Haslam (4), B.-yd. (4), Elgard (4), Smith (Ont.) (3), Monet (4), Fréchet (3), Semple (4), Pelletier (3), Edwards (2), Prior (2), Christie (1).

Soit 500 pages de verbiage ! Les discours de M. Foster a tout naturellement été le plus long, attendu qu'il devait contenir un exposé de la politique fiscale du gouvernement. Aussi ce discours occupe-t-il 33 pages, indépendamment des 16 pages comprenant une liste aussi détaillée que possible des différents articles exemplés de droits ou sujets à l'une ou l'autre forme d'impôt. Vient ensuite le discours de l'honorable M. Cartwright, du côté de l'opposition lequel occupe 29 pages, et celui du chef du "Third Party," McCarthy, 19.

Da côté ministériel c'est M. Prior qui a été le plus bref ; son discours comprend à peine 2 pages ; du côté de l'opposition, le député le moins bavard a été celui d'Argenteuil, M. Christie. Son discours couvre une page seulement.

MOURANT

Nous avons le regret d'apprendre que le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, l'honorable Sir Francis Johnson, malade depuis longtemps, est à la dernière extrémité.

Sir Francis est le père de M. F. W. G. Johnson, gérant de la Banque Molson, à Sorel.

Le "Shiloh's Cure" est vendu sur garantie. Il guérit la consommation naissante. C'est le meilleur remède contre la toux. Seulement un cent la dose : 25 cts., 50 cts et \$1 la bouteille. Vendu par Bruneau & Sylvestre.

Parlement Fédéral

RÉSUMÉ DES DÉBATS

Séance du 17 avril.

La séance de mardi a été consacrée à l'étude du tableau concernant les ales, vins, bières et autres liqueurs, lequel fut finalement adopté, comme fut aussi adopté le tableau concernant les animaux, les produits agricoles et les produits des animaux, avec quelques modifications.

L'article suivant des résolutions sur le tarif : "pourvu que les pommes vertes ou mures, les fèves, le sarrasin, les pois, les pommes de terre, le seigle, la farine de seigle, le foin et les légumineuses, ou aucun de ces articles, soient admis en franchise lorsqu'ils seront importés au Canada du pays de production, si le pays dont aucun des produits ci-dessus sont importés, n'impose de droit sur les produits semblables qui sont exportés du Canada," a provoqué une assez longue discussion.

M. Charlton ayant demandé si le gouvernement faisait des démarches pour obtenir un arrangement de ce genre, Sir John Thompson lui a répondu comme suit :

"Des négociations ont été faites d'une manière indirecte pour faire savoir aux Etats-Unis américains que le gouvernement canadien serait heureux de connaître tout désir de leur part d'en venir à de plus amples relations commerciales entre les deux pays, et pour leur faire savoir aussi que le Canada est prêt à une réciprocité aussi large que le permettrait le maintien de son industrie et les besoins du revenu. Plus tard un officier du gouvernement se rendit à Washington pour s'assurer s'il y avait désir de la part du gouvernement américain ou du comité chargé du tarif des Etats-Unis d'entrer en négociations avec le Canada au sujet du tarif. Il avait aussi pour mission de voir si ce comité avait des renseignements sur le commerce du Canada et s'il en désirait. Ce délégué en est arrivé à la conclusion que les Américains ne désiraient pas recevoir de renseignements en vue de leur tarif ni de faire d'arrangements commerciaux. Si des communications doivent être échangées au sujet d'un traité de réciprocité, ils désirent qu'elles soient faites par les ambassadeurs des deux pays ; quant au tarif et à la discussion qui se faisait en ce moment au Congrès, ce tarif était, fut-il répondu, pour les Américains et les Américains seuls."

Dans la soirée M. Charlton, qui avait la parole, accusa le gouvernement d'être de mauvaise foi ; ses offres de réciprocité, dit-il, n'étaient pas acceptables et mieux valait ne les point faire. M. Spruille lui répondit :

M. Charlton, dit-il, semble avoir pour mission de décrier le gouvernement canadien et de faire l'éloge du gouvernement des Etats-Unis ; la preuve c'est que, dans tout le pays, M. Charlton est appelé le député américain. Plusieurs autres députés prirent encore la parole, après quoi l'article ci-haut révisé fut adopté.

A l'article "blé d'inde", M. McMullen demanda que cet article soit admis en franchise.

Nouveau débat, nouvelle discussion sur la réciprocité. Cela dura jusqu'à 11h., alors que M. Foster intervint et relate les diverses démarches faites par le gouvernement pour obtenir un traité, et démontre que toujours les Américains ont fait des conditions impossibles. Actuellement encore, dans leur tarif, ils font une offre qui demande des avantages pour eux, mais ne donne au Canada aucune compensation.

La clause incluse dans le tarif canadien est beaucoup plus large et plus généreuse.

L'honorable M. Laurier lui répondit et dit que le gouvernement n'a jamais été sérieux dans ses démarches pour obtenir un traité. Ses objections ne sont pas soutenables, dit-il, et elles ne sont que des faux-fuyants.

La motion de M. McMullen est rejetée sur division.

SÉANCE DU 18 AVRIL

Dans la soirée M. Davin reprend le débat soulevé par M. Tarte sur la question des écoles. Il commence par signaler la gravité des paroles de l'honorable M. Casgrain, à Montréal, paroles, dit-il, que M. Tarte approuve.

M. Tarte l'interrompt : "Au contraire, dit M. Tarte, je les désapprouve."

Tant mieux, reprend M. Davin, qui continue en disant que, contrairement à la prétention de M. Tarte, M. Martin a été élu autant sur la question des écoles que sur celle du tarif. Il cite ensuite la défense de M. Tarte de

la loi scolaire de l'Ile du Prince-Edouard passée en 1877 par M. Davis ; dans cette défense M. Tarte dit en substance que cette loi a fait peu de changements, mais a été acceptée et a donné satisfaction. M. Davis dit qu'il n'est guère favorable aux écoles publiques, mais la question discutée aujourd'hui est de savoir si les écoles séparées ont été abolies, ce qu'il nie. L'orateur passe à la démonstration de cette proposition ; entre autres preuves, il cite une lettre datée du 3 avril donnant le résultat d'une enquête faite par la révérende supérieure du couvent de Calgary. Il y est dit qu'aucun changement n'a été fait depuis l'ordonnance de 1892, excepté dans le choix des livres des "high schools", et ce par la substitution des 3e et 4e readers à ceux qui existaient avant.

Comme question de fait, on ne se plaint pas de ce qui existe ; mais de ce qui pourrait exister, mais la population du Nord-Ouest n'a rien tant à craindre que l'intervention des étrangers. M. Davin analyse ensuite les plaintes des catholiques et s'applique à démontrer que les règlements dont on se plaint ont été approuvés par la section catholique de l'ancien conseil de l'instruction publique.

Il exprime le regret que le gouvernement du Nord-Ouest n'ait pas donné le droit de voter aux deux catholiques et deux protestants qui forment, avec des membres de l'Exécutif, le conseil de l'instruction publique. C'est par un accident que les catholiques n'ont pas de membre ayant le droit de voter dans le conseil, car, en devenant ministre, un catholique fera partie du conseil tout comme les protestants.

M. Davin discute ensuite la question des livres et soutient, par la comparaison des livres en usage sous l'ordonnance de 1888 et ceux qui sont en usage actuellement, que les catholiques n'ont eu à souffrir d'aucun changement. D'ailleurs, les catholiques peuvent avoir confiance en M. Haultain qui, dans toute cette affaire, s'est distingué par sa modération.

M. Langelier.—Que pouvait-il faire de plus ?

M. Davin.—Ce qu'a fait au Manitoba votre ami M. Marin, et vous pouvez le pousser à cela par votre agitation. Puis l'orateur démontre que tout le soin nécessaire et toutes les dispositions utiles ont été prises pour que les enfants français puissent être instruits dans leur langue maternelle. En passant, il ridiculise ces réformateurs qui, ne sachant pas même leur langue, veulent abolir la langue française.

M. Davin passe en revue toutes les plaintes faites par la minorité et soutient qu'elles ont été réglées par les amendements faits à la loi en 1893.

M. Brodeur propose l'ajournement du débat et à 10 heures 45 la séance est levée.

Nouvelles du Canada

HUNTEVILLE, ONT.

Un incendie a détruit, le 18, trente maisons de commerce, l'église anglaise, le bureau de télégraphe, le steamer Excelsior. Les pertes sont de \$80,000.

THURSO, QUÉ.

M. l'abbé J. Châtelain, curé de cette paroisse, s'est fait voler, durant la nuit de mardi à mercredi, une montre d'or, une boîte contenant de l'argent et plusieurs papiers de valeur. Les voleurs se sont introduits dans le presbytère par une fenêtre, dont ils ont brisé une vitre. Un hôtel a aussi été pillé.

SAINT-DOMINIQUE.

L'un des vieux compatriotes de 1837, M. Lévi Richer, de Saint-Dominique, est mort le 13 avril. Il avait pris part à la bataille de Saint-Denis.

SAINT-GUILLEAUME.

Nous avons appris avec plaisir que le R. P. L. M. Lynch, ancien supérieur du collège de Saint-Guillaume, et desservant, depuis quelques années, de la cathédrale de Hamilton, Ont., a été nommé curé de Caledonia, dans le comté de Haldimand, et chargé, en outre, de la desserte de la mission de Binbrook, dans le comté de Wentworth.

Les amis du Révérend Père sont très heureux de sa promotion et lui souhaitent tout le bonheur possible au milieu des fidèles confiés à ses soins.

SAINT-ZÉPHIRIN.

Un certain nombre de cultivateurs de cette paroisse ont semé du grain le 11 du courant. La terre était déjà bien préparée. Depuis, les semailles sont commencées un peu partout, dans cette même paroisse.

WATERLOO

La fabrique de tricots, de Waterloo, est en liquidation. Elle était en opération depuis trois ans et la propriété de capitaux de la localité.

SAINT-HILAIRE

Des étincelles lancées par une locomotive du Grand Tronc ont mis le feu dans un champ sis au penchant de la montagne de Saint-Hilaire et près de la rive du Richelieu. Avant d'être contrôlées elles ont couru sur une assez longue étendue, et maintenant on aperçoit avec peine une grande tache noire et dénudée tranchant sur le jaune et le vert environnant sur le flanc de la montagne.

SAINT-DAVID

Un nouveau marchand est venu s'établir en ce village. C'est M. Gustave Joly, ci-devant de Berthier, qui a acheté le magasin de M. Elie Touchette.

M. Joly a été très bien accueilli de la population, qui lui accorde un encouragement dont il a raison d'être fier.

Un grand nombre de gens qui étaient allés aux Etats-Unis sont revenus et ont repris les travaux des champs. Ils se disent fatigués et dégoûtés des manufactures américaines.

M. le Dr Wilfrid Joly, qui a pratiqué la médecine à Great Falls, N. H., depuis plusieurs années, nous est revenu bien portant et bien déterminé à se fixer ici. Tous ses parents et amis, qui sont très nombreux, et qui désiraient depuis longtemps l'avoir auprès d'eux, sont heureux de son retour.

LA BAIE

Jeudi, le 12 du courant, M. William Proulx, cultivateur, conduisait à l'autel Mlle Annie Chevalier de Lorimier, fille de James Chevalier de Lorimier, écuyer, de Saint-Boniface, Manitoba.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Révérend M. Héroux, curé de cette paroisse, et oncle de la mariée.

Le chant de la messe fut très bien exécuté par les Dames du chœur de l'orgue.

Aussitôt après la célébration de la messe, quelques dames et messieurs, sur l'invitation de notre très respectable curé, se rendirent au presbytère, où leur fut servi un somptueux déjeuner de noces, qu'ils prirent en l'aimable compagnie des nouveaux époux.

Tous se sont retirés, très enchantés de la réception si cordiale qui leur avait été faite.

Les nouveaux époux sont partis pour Montréal.

Que nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Bonne nomination

Nous sommes heureux d'apprendre que l'ancien député d'Yamaska, M. Fabien Vanasse, vient de recevoir, de la part du gouvernement d'Ottawa, l'offre d'un poste important au havre de Montréal.

C'est une reconnaissance tardive, il est vrai, des services rendus à son comté, à son pays, par ses amis politiques, et nous nous en réjouissons sincèrement.

M. Vanasse est nommé maître d'expédition du havre de Montréal. Le titulaire actuel, M. MacKay, avait, depuis quelques temps, été suspendu pour irrégularité dans son service, par Sir Charles Hibbert Tupper, et c'est ce ministre qui, cédant aux instances des ministres canadiens français, a choisi M. Vanasse pour succéder à M. MacKay.

Nouvelles des Etats-Unis

WORCESTER, MASS.

Mme Chapelaine a donné une soirée qui a bien réussi, au profit de la société de Saint-Vincent de Paul.

Le cercle Franco-Américain a eu ses élections vendredi dernier. En voici le résultat : Président, H. Desfosse ; vice-président, P. L. Vautour ; secrétaire, J. T. Lafamme ; trésorier, A. E. Benoit ; directeur musical, Régis J. Cloutier ; sergent d'armes, T. Duhamel. Ce cercle s'occupe de littérature, de musique et de politique.

Mgr Thomas D. Beaven, évêque du diocèse de Springfield, où il doit s'embarquer samedi prochain pour l'Europe, était à Worcester, lundi. Un dîner d'adieu lui a été offert au presbytère de Monsignor Griffin, curé de l'église St-Jean. Presque tous les prêtres catholiques de la ville y assistaient et on y remarquait plusieurs prêtres du diocèse, venus surtout des différentes localités du comté de Worcester. Mgr Beaven sera accompagné dans

son voyage par M. l'abbé E. F. Fitzgerald, de la cathédrale, et M. l'abbé James J. Boyle, de Ware.

MANCHESTER.

Dimanche dernier a eu lieu la consécration de la cathédrale St-Joseph, en cette ville. La cérémonie, qui a été imposante, s'est effectuée au milieu d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de laïques. Un grand nombre des hauts dignitaires de l'église catholique des Etats-Unis étaient présents, notamment l'archevêque Williams et monseigneur Bradley, de Boston, monseigneur De Goesbriand et son co-adjuteur, Mgr Michaud, de Burlington, V., Mgr Beaven, de Springfield, Mass., Mgr Tierney, de Hartford, Ct. Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Beaven, de Springfield. La cathédrale est une magnifique construction en briques ; elle coûte \$250,000.

HARTFORD, CONN.

Mme Lortz, âgée de 71 ans, a été brûlée à mort. Cette vieille dame était infirme.

Elle était seule dans sa cuisine quand des étincelles venant du poêle mirent le feu à sa robe. Une heure plus tard on l'a trouvée dans un coin de la cuisine et brûlée jusqu'aux os.

WAUREGUAY, CONN.

Plusieurs familles canadiennes ont quitté cette localité pour retourner au pays.

FITCHBURG, MASS.

M. le Dr J. W. Yvon, de Saint-Hyacinthe, est venu s'établir à Fitchburg, No 169, rue Water. Ses compatriotes lui ont fait un excellent accueil.

Le capitaine Sweeney, E. U. A., San-Diego, Cal., dit : "Le remède contre le catarrhe, de Shiloh, est le premier qui m'ait fait du bien." Prix, 50 cents. Ven du par Bruneau et Sylvestre, Sorel.

Feu le Dr J. C. Taché

Les funérailles de M. le Dr J. C. Taché, mort au commencement de la semaine, ont eu lieu hier, à Ottawa, en présence d'une foule considérable.

M. Taché a rempli une grande et noble carrière. Il était l'une de nos illustrations canadiennes et sa mémoire vivra.

Né à Kamouraska le 24 décembre 1820, M. Taché, après ses études, faites au séminaire de Québec, embrassa la profession de médecin et pratiqua comme tel plusieurs années à Rimouski.

En 1847 il fut élu député de ce comté, à la Législature du Canada-Uni, et conserva son siège jusqu'en 1857. En 1855 il fut nommé commissaire canadien à l'exposition de Paris et s'y fit hautement apprécier.

En 1856 il était fait chevalier de la Légion d'honneur.

M. Taché a publié plusieurs ouvrages. Nous mentionnerons les suivants : "Le Canada au point de vue économique, et "Le Canada à l'Exposition de Paris ; Forestiers et voyageurs ; Les sables ; De l'union des provinces ; Nos asiles d'aliénés."

En 1857 il devint le premier rédacteur du Courrier du Canada, conjointement avec Sir Hector Langevin.

En 1859, il fut nommé inspecteur des hôpitaux, des asiles et des prisons.

En 1864, on lui confia le poste d'assistant-ministre de l'Agriculture, poste qu'il occupa jusqu'en 1868, alors qu'il prit sa retraite.

M. Taché avait été nommé en 1860, professeur titulaire de physiologie, à l'Université Laval, et créé docteur en lettres en 1883.

Le recensement de 1870, qui est son œuvre, est une œuvre prodigieuse. C'est un monument qui lui surviva.

Au moment de sa mort le Dr Taché était sur le point de livrer à la publicité un travail important sur la lèpre. Il laisse aussi des notes et des matériaux considérables sur le pays des Hurons.

Le défunt était le frère de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, le père de M. Chs Taché, du département des Travaux Publics du Canada, et de M. L. Taché, avocat, de Rimouski.

EN FRANCHISE

Les articles suivants qui payaient auparavant un droit de douane à l'importation, sont admis en franchise sous le nouveau tarif :

- Coke.
Poussière de charbon.
Tuyaux en cuivre, sans soudure.
Cuivre en morceaux, en lingots, en barres, en feuilles, non poli.
Pierres pour curling.
Céufs.
Engrais, non manufacturés.
Fibre de lin (filasse) et étoupes.
Briques réfractaires.
Balayures d'or et d'argent.
Jute brute.
Mastic sec.
Machines pour les mines et la fonte des minerais jusqu'à mai 1896.
Huile d'olive, pour l'industrie.
Mortiers en plombagine.
Muriate de potasse, brut.
Prunelle.
Sulfate et nitrate de soude.
Stéréotypes et matrices.
Sucre jusqu'au No 16, étalon hollandais.
Sel, (sauf exceptions).
Salpêtre.
Semences.
Lattes.
Bardeaux.
Douelles.
Bois carré, scié et espars.
Clapboards de pin ou d'épinette.
Bois scié.
Piquets et poteaux.
Blocs pour moyeux, pour formes, billots, etc.
Tresses de bois, manille, cotonnier, mohair, paille, etc.
Mais, (si les Etats-Unis admettent l'orge en franchise.)

Advertisement for SHILOH'S CURE, featuring a portrait of a man and text describing the medicine's benefits for various ailments.

La misère chasse des Etats-Unis un Canadien-Français

TENTATIVE DE SUICIDE

Le mouvement de retour, des Etats-Unis au Canada, continue. Chaque jour nous avons le plaisir de presser la main à des compatriotes rapatriés, mais chaque jour aussi nous voyons des familles revenant au pays dans une misère noire, plus pauvres bien des fois que lorsqu'elles ont quitté le pays pour courir après une fortune qu'elles attendent encore.

Mercredi, à Montréal, une scène des plus tristes se passait près de la gare Windsor.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame y était appelée pour recueillir un malheureux que la misère la plus profonde avait poussé à attenter à sa vie.

Ce malheureux se nomme Pierre Cardin, et il est âgé de 31 ans. Cardin est un compatriote que la pauvreté avait chassé du pays et qui était allé chercher fortune aux Etats-Unis. Il s'était établi à Worcester, Mass., où, grâce à son travail et à son énergie, il avait réussi à gagner le pain de sa femme et de ses enfants.

Mais la récente crise financière ayant atteint la fabrique où il travaillait, il s'est trouvé tout à coup sans ouvrage.

Après avoir dépensé ses petites épargnes, il chercha vainement du travail aux Etats-Unis. Ne pouvant y réussir, il résolut de revenir au pays, croyant sans doute être plus heureux. Il laissa sa famille à Worcester et prit le train, mardi matin, à cet effet, pour venir à Montréal.

Durant le trajet, seul avec ses pensées, sa situation lui paraissait plus triste et le décourageait. Il se sentait fatigué et la perspective noire qui l'attendait pensait-il, il se jeta en bas de train et se fractura le bras droit dans sa chute. Il ne se souvint plus du nom de la localité où on le ramassa. Le médecin de l'établissement lui amputa le bras droit mercredi soir, et hier matin, on l'emmena sur le train en destination de Montréal.

On a cherché par tous les moyens de savoir où il s'est jeté et on en a eu des nouvelles ; mais il a été jugé qu'il était impossible d'avoir aucun renseignement.

LE LINIMENT DE M. NARD guérit les enfures chez les bêtes à cornes.

LA CIE DE NAVIGATION
—DU—
Richelieu et d'Ontario
—
M. GILDERSLEEVE
—
NOTICE BIOGRAPHIQUE

Depuis la débâcle nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de parler de cette compagnie, dont les magnifiques bateaux ont maintenant revêtu leur coquette toilette de printemps et sont les uns partis pour commencer leur service, les autres, sur le point de partir.

Parmi ces derniers, nous mentionnerons le *Canada*, qui partira pour Montréal demain matin; et le *Québec*, qui partira lundi aussi pour Montréal.

La navigation sera donc, lundi, ouverte sur toute la ligne de la Compagnie, entre Montréal et Québec, et, quelques semaines plus tard, le service reprendra entre les villes d'Ontario et Montréal, comme entre Québec et la Saguenay, et cela, sous des auspices tout à fait favorables.

En effet, outre que les divers bateaux de la compagnie ont subi d'importantes améliorations, qu'ils sont propres et coquets comme jamais, son personnel a aussi été considérablement renforcé et aujourd'hui, grâce à tout cela, grâce surtout à l'habileté et à l'activité de son président M. N. K. Connolly, comme à l'excellence incontestable de son bureau de direction et de ses principaux officiers, elle peut compter que la présente année sera l'une des meilleures dont les pages de son histoire fassent mention.

Cela nous amène à parler de son nouveau gérant-général, qui est venu plusieurs fois déjà à Sorel, et qui, dès les premiers jours, a su se créer des sympathies.

Nous croyons donc qu'une courte notice biographique à son sujet sera lue avec intérêt.

Le nouveau gérant de la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario,

M. C. F. GILDERSLEEVE,

semble déjà donner pleine et entière satisfaction aux directeurs comme aux employés de ladite compagnie, et à tous ceux qui ont occasion de venir en contact avec lui. Cela ne nous surprend pas. A Kingston, le lieu de sa résidence, M. Gildersleeve est aussi populaire qu'aucun autre de ses concitoyens, qui se sont tous empressés de lui offrir leurs félicitations à l'occasion de sa nomination comme gérant de la Cie Richelieu. "La compagnie, out-ils dit, a certainement choisi la fleur des navigateurs canadiens." M. Gildersleeve est un navigateur pratique, en même temps qu'il connaît parfaitement la théorie de la navigation et tout ce qui y a trait. Depuis trente ans il a eu la direction de différents bateaux et son expérience est considérable. "Il a bien étudié, disait un journal de Kingston, ce bâtit mécanique il pourrait bâtir un bateau tout seul."

C'est lui qui fit bâtir le *Maud*, l'un des jolis bateaux de la Cie Richelieu voyageant sur les lacs. M. Gildersleeve a considérablement travaillé au développement de Kingston, et son énergie, sa persévérance et son intelligence lui valurent d'occuper un siège au conseil de ville pendant 25 ans et de devenir aussi le maire de Kingston, sa ville natale.

Sa réputation comme homme juste, loyal et impartial est grande, et nous ne pouvons pas en donner une meilleure preuve qu'en disant que jamais on n'a pu l'accuser d'avoir agi d'une manière injuste vis-à-vis de ses employés.

"M. Gildersleeve a fait ses études à l'Upper Canada College", où il se distingua et obtint les plus hauts prix.

Il étudia le droit sous MM. Ross, Crawford et Crombey, de Toronto, et fut appelé au Barreau en 1858. Il exerça sa profession pendant huit ans, et, en 1865, à la mort de son frère Overton, il prit la direction des steamers de la baie de Quinté. C'est cette même année-là que se construisit la quille du *Corinthian*.

M. Gildersleeve dirigea la construction de ce vapeur, qui voyagea entre Port-Hope et Charlottetown.

Plus tard il le vendit à la compagnie de navigation Canadienne, dont sir Hugh Allan était président et dont lui-même fut vice-président pendant plusieurs années.

Les Gildersleeve se sont occupés de navigation depuis 1818.

Henry Gildersleeve, père de

M. C. F. Gildersleeve, construit le premier steamer qui ait voyagé sur le lac Ontario ou la Saint-Laurent.

En 1818 il possédait un bateau voyageant entre Trenton et Prescott.

M. Gildersleeve a toujours travaillé dans l'intérêt de Kingston, et c'est grâce à son énergie que fut construit le chemin de fer de Kingston et Pembroke, dont il est le président. M. Gildersleeve était, lors de sa nomination comme gérant-général de la Cie Richelieu, gérant-général de la compagnie de navigation du lac Ontario et de la baie de Quinté, poste qu'il dut abandonner et confier à son fils H. H. Gildersleeve.

Cette courte notice biographique dit suffisamment que la compagnie Richelieu a été exceptionnellement heureuse dans le choix qu'elle a fait de sa personne pour lui confier ses intérêts.

Nul doute que les espérances qu'elle fonde sur lui ne seront pas déçues et que, sous sa direction, elle verra ses affaires prendre une importance et une extension inconnues jusqu'à ce jour.

Nous ajouterons que les autres officiers de la compagnie, notamment à Sorel et à Montréal, paraissent avoir été choisis d'une manière très judicieuse, qu'ils sont à la hauteur de leurs importants devoirs, et que M. Gildersleeve rencontrera chez eux un concours aussi précieux qu'empresé et efficace.

Somme toute, donc, l'année commence bien pour cette importante compagnie, et nous ne pouvons que souhaiter qu'elle soit pour elle aussi fructueuse que possible.

Nouvelles Générales

***La fortune laissée par feu l'honorable Isidore Thibodeau est de \$1,300,000.

***Le président Cleveland boit, chaque matin, au déjeuner, son café dans une tasse qui vaut cent dollars. Le service auquel appartient cette tasse, en porcelaine de Chine, a été commandé exprès pour la maison blanche et a coûté la bagatelle de \$5,000.

***On vient de lancer, à Bath, dans le Maine, le premier voilier en acier qui ait été mis à flot dans n'importe quel pays. Ce bâtiment mesure 330 pieds de long et 45 au maître bau; il a une profondeur de 27 pieds 3 pouces. On l'a construit pour porter 4,500 tonneaux de fret, avec un tirant de 22 pieds 6 pouces, et pour se passer de lest quand il sera déchargé au port. Le pont est d'acier, recouvert d'un léger plancher de bois. Ce navire a quatre mâts qui sont également d'acier, ainsi que les vergues. Les rondelles sont en acier. Le beaupré a 67 pieds de long; les grandes vergues, 92. La voilure offre au vent une superficie de 13,000 verges carrées.

***La Bible se compose de 3,566,481 lettres. Ceux qui ont beaucoup de temps à perdre peuvent vérifier ce calcul.

***Hérodote dit que Crésus, qui vivait au sixième siècle avant Jésus-Christ, est le premier monarque qui ait fait monnayer l'or.

***Les catacombes de Rome sont les lieux de sépulture les plus étendus du monde: on y voit les ossements de six millions de personnes.

***Les mines de charbon les plus vieilles du monde se trouvent en Angleterre. Elles étaient déjà connues du temps des Romains, avant l'ère chrétienne.

***Autrefois il n'y avait en Europe qu'un marché pour l'ivoire, c'était Londres. Aujourd'hui il y en a un autre: Anvers. Dans cette dernière ville, la vente des 30 et 31 octobre, l'an dernier, a produit un million et deux cent mille francs, ou \$240,000.

***L'ancien sénateur A. B. Woods, âgé de 76 ans, s'est pendu à Saginaw, dans le Michigan.

***Le grand manufacturier de pianos, Ernest Knabb, vient de mourir à Baltimore.

Je crois que le LINIMENT DE MINARD peut guérir tous les cas de diphthérie.

Riverdale. MME REUBEN BAKER.

Je crois que le LINIMENT DE MINARD favorisera la croissance des cheveux.

Stanley, I. P. E. MME CHS ANDERSON

Je crois que le LINIMENT DE MINARD est le meilleur remède de famille qu'il y ait au monde.

Oil City, Ont. MATHIAS FOLBY.

Il y a beaucoup de chance dans la persévérance et beaucoup de mauvaise chance dans la paresse.

DECES

En cette ville, le 19 du courant, à 11.30 du soir, est décédée Dame Vve Victorine Caplette, épouse de feu M. John O'Heir, à l'âge de 73 ans et quatre mois.

Mme O'Heir demeurait avec sa fille, Dame Wm Boivin, où elle est morte, et appartenait à la société des Dames de Charité de la ville.

Les funérailles auront lieu dimanche matin, à 7 heures.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nos condoléances à la famille.

Emploi de l'eau chaude

L'hyarothérapie a pris une grande extension, mais on ne songe guère, en dehors des stations thermales, à se servir de l'eau chaude comme médicament. L'emploi des injections chaudes contre les hémorragies a remis cependant en honneur cet agent thérapeutique qui en vaut bien d'autres. Voici quelques autres applications que rappelle *Medical Age*:

Le mal de tête cède presque toujours à l'application simultanée d'eau chaude sur la nuque et le pied.

Une serviette pliée, trempée dans l'eau chaude, tordue rapidement et appliquée sur l'estomac, agit d'une manière presque magique contre les coliques.

Rien ne coupe plus rapidement court à une congestion pulmonaire, à une angine ou à un rhumatisme, que des applications bien faites d'eau chaude.

Une serviette pliée en plusieurs doubles, trempée dans l'eau chaude et tordue, puis appliquée sur la partie douloureuse, apporte un prompt soulagement aux maux de dents et aux névralgies.

Un morceau de flanelle imbibé d'eau chaude appliqué autour du cou d'un enfant atteint du croup, produit souvent un calme remarquable en cinq ou dix minutes. Ceci réussit toujours dans le faux croup, mais il vaut mieux employer une éponge comme le conseillait le grand médecin Trousseau.

L'eau chaude, prise à large dose une demi-heure avant de se coucher, est un bon remède contre la constipation; le même traitement continué pendant quelques mois, est aussi très utile pour la cure de beaucoup de dyspepsies.

On pourrait ajouter aussi qu'un des meilleurs moyens de calmer les douleurs d'estomac et de précipiter la digestion est l'absorption d'une certaine quantité d'eau chaude prise, par exemple, sous forme d'infusion.

Le capitaine Sweeney, E. U. A., San-Diego, Cal., dit: "Le remède contre le catarrhe, de Shiloh, est le premier qui m'ait fait du bien." Prix, 50 cents. Vendu par Bruneau et Sylvestre, Sorel.

Les biens que l'on vante le plus ne sont pas ceux que l'on a, mais ceux que l'on désire.

L'honnêteté, la capacité et l'énergie sont toujours sûres de gagner, quel que soit l'atout.

Deux ennemis contre un ami, c'est à peu près la véritable dose pour qu'un homme réussisse.

C'est la force de l'âme qui fait l'énergie du corps, et la force de l'âme c'est Dieu qui la donne.

"Ma fille, disait un maman de 35 ans, il est inutile de faire grande toilette pour aller à l'école: tout le monde regarde la scène ou le parquet; mais quand je vais à l'église, oh! alors personne ne soigne sa toilette plus que moi."

Une question vitale

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis, écrit à la date du 14 décembre dernier: "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus; je veux parler du remède de l'un de nos médecins le plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville R. I. Si une femme ou fille devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, l'abdomen et l'estomac, je prescris de suite le "Régulateur" et un platier sur les reins et deux semaines ne se passent pas sans que les malades viennent me dire qu'elles sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal." Le "Régulateur" et le "Female Plaster" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière, Manville R. I. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles.

M. M. Evans & Sons, de Montréal P.Q., agents généraux pour le Canada, où les marchands peuvent se procurer mes remèdes.

Alfred Francœur, agent, Sorel P. Q.

NOUVELLES DE SOREL

M. Pierre Pélouquin, l'ancien garde-chasse de Sainte-Anne de Sorel, a abattu, en trois jours, 88 canards sauvages, dont 60 noirs. C'est une chasse vraiment extraordinaire.

M. F. N. Chagnon a fait, mardi, un nouveau voyage aux Iles de Sorel, dont il n'a eu qu'à se féliciter. Il a abattu deux superbes outardes et plus d'une douzaine de canards.

M. l'abbé Blanchard curé de Saint-Hilaire, qui vient de mourir, a déjà été vicaire à Sorel.

Ses funérailles ont eu lieu hier à Saint-Hyacinthe; près de cinquante prêtres étaient présents.

M. le Dr Chevalier, de Bedford, est arrivé depuis mardi en cette ville, pour y résider permanentement et y exercer sa profession. Le bureau de M. Chevalier est au marché Saint-Laurent, rue Charlotte, maison Lamère.

M. le Dr Morasse, qui pratiquait aux Etats-Unis depuis plusieurs années, est arrivé en cette ville hier pour y résider.

M. le Dr Morasse est le fils de M. le Maréchal Morasse.

M. le Dr Morasse occupera le local situé porte voisine du Sorel, maison Morasse.

Les Forestiers Catholiques de cette ville, Cour Saint-Pierre, No 296, ont eu leur assemblée générale annuelle mercredi, dans la soirée, alors que les officiers suivants ont été élus pour l'année courante:

Chef-Ranger, A. Guévremont; Vice-chef-Ranger, A. Ladebauche; Secrétaire-archiviste, A. P. Vanasse; Secrétaire-financier, J.-B. Béard; Trésorier, G. Damase Lussier.

Syndics: J. D. Plamondon, Frs Lefebvre, Alfred Lussier.

Ter Conductor: Charles Lord 2me; J.-B. Paulet.

L'élection des délégués et des sentinelles se fera à la prochaine assemblée de la cour, le 2 mai.

L'ancien trésorier, M. Gustave Hardy, et l'ancien syndic, M. Richard Bernard, avaient formellement déclaré ne vouloir continuer à occuper ces charges.

C'étaient deux excellents officiers, qui ont rendu de bons services à la société et qui, sans doute, quand leurs occupations le leur permettraient, consentiraient à lui en rendre encore en acceptant l'une ou l'autre charge à sa disposition.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

La société d'agriculture du comté de Richelieu n'aura pas d'exposition cette année; à la place il y aura un concours de fermes du comté.

L'ouverture de ce concours se fera le 25 juin prochain (1894).

Les prix qui seront accordés se montent à la jolie somme de \$636.50.

Voici les officiers de la société pour l'année courante:

Président-honoraire, A. A. Bruneau, M. P.; Vice-président-honoraire, Louis Lacouture, M. P. P.; Président, Séraphin Guévremont; Vice-président, Elie Girouard; Secrétaire-trésorier, Hercule Paul Hus;

DIRECTEURS.

P. F. Harpin, Saint-Ours (paroisse); Hector Desmarais, Saint-Ours (ville); George Pélouquin, Saint-Joseph; Roch Guillaumont, Saint-Marcel; Hyacinthe Farly, Saint-Robert;

Sigefroid Giguère, Saint-Aimé; Pierre Latraverse, Sainte-Anne; Antoine St-Martin, Saint-Louis; Frs Giard, Saint-Roch; Napoléon Chalifoux, Sorel, (paroisse).

Daniel Ritz, propriétaire et éditeur de l'*Indépendant*, de Hamburg, Ont., dit: "Je souffrais de la dyspepsie et d'une affection du foie; je pris quelques bouteilles du vivificateur Shiloh et j'ai été guéri. Je puis le recommander chaleureusement. En vente chez Bruneau & Sylvestre Sorel."

Dès le vestibule (la vie), songe au salon (l'éternité).

Le nombre augmente toujours
—:—
ES GUERISONS SE MULTIPLIENT
—o—
LA MALADIE RETRAITE DEVANT
LE VIN A LA CREOSOTE DE HETRE DU Dr ED MORIN
—:—

Tout le voisinage de Madame Charles Faguy, demeurant rue St Patrice à Québec, sait qu'elle était malade depuis très longtemps, et malgré tous les soins apportés à son état et les remèdes qu'elle avait pris, rien n'avait encore pu lui donner un mieux remarquable. Quelquefois, il lui semblait bien qu'elle était guérie, mais son espoir ne durait pas longtemps, les douleurs dans l'estomac et les points dans les côtes ne tardaient pas à la faire souffrir comme de plus belle.

Une toux violente, dégénérée en bronchite aiguë, lui causait beaucoup d'inquiétudes, et elle n'était pas loin de penser qu'il n'y avait plus aucun remède pour la soulager et encore moins la guérir, quand par un hasard elle vit une annonce du *VIN A LA CREOSOTE DE HETRE* du Dr Ed Morin tomba sous ses yeux. Quoiqu'elle eût déjà fait beaucoup de sacrifices pour se procurer des remèdes, elle se résolut encore à en faire pour sauver sa vie menacée. Une bouteille de ce remède fut achetée et après en avoir fait usage durant quelques jours, Madame Faguy remarqua avec plaisir que sa toux diminuait et qu'elle n'était plus aussi violente qu'avant l'emploi du *VIN A LA CREOSOTE DE HETRE* du Dr Ed Morin. Elle n'éprouvait plus autant de douleurs et sa respiration était beaucoup plus facile. Son appétit était meilleur et s'améliorait tous les jours. Elle était très encouragée et décida de continuer l'emploi de ce remède jusqu'à son entier rétablissement. Elle s'en procura une seconde bouteille et les résultats tant désirés se produisirent. L'expectoration se fit abondante sans cependant la fatiguer. Ses forces augmentèrent beaucoup et en peu de jours elle fut en état de travailler comme par le passé.

Aujourd'hui, elle est tout à fait rétablie et elle n'a aucun doute que sans ce remède, *LE VIN A LA CREOSOTE DE HETRE* du Dr Ed Morin elle ne compterait plus au nombre des vivants.

Une clef d'or trouvera souvent le moyen d'ouvrir plus d'un tiroir secret.

La place que les hommes occupent se mesure au vide qu'ils laissent.

Les seules idées raisonnables sont celles qui contribuent à notre bonheur.

Ceux qui font une affaire de la religion, trop souvent font de la religion une affaire.

Un ennemi déclaré doit être respecté, celui qui ne l'est pas doit être soupçonné.

UN REMÈDE ABSOLU
ADAMS PÉPIN
TUTTI FRUTTI
CONTRE L'INDIGESTION
ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE FRUIT EST SUR CHAQUE PROJET DE 50

MARCHE DE SOREL

LÉGUMES

Patates, le minot..... 30 à 35
Choux, la tête..... 3 à 05
Oignons, le minot..... 70 à 80
Fèves, le minot..... 1.00 à 1.25
Oignons, la tresse..... 10 à 20
Fèves, la terrinée..... 00 à 10

GRAINS

Pois, le minot..... 90 à 1.00
Avoine, le minot..... 35 à 40
Sarrasin, le minot..... 45 à 50
Orge, le minot..... 50 à 60
Gaudriole..... 45 à 50
Graine de mil..... 2.50 à 2.75

VOLAILLES ET GIBIERS VIVANTS

Dindes, la livre..... 8 à 10
Oies, la pièce..... 40 à 50
Canards, la couple..... 50 à 60
Poules plumées..... 50 à 80
Pigeon, la couple..... 00 à 00
Perdrix, la couple..... 00 à 00
Graine de lin..... 80 à 90

VIANDES

Bœuf la lb..... 3 4 à 10
Bœuf le 100 lbs..... 3.00 à 3.50
Lard salé..... 5 à 10
Porc frais les 100 lbs..... 6.50 à 7.00
Porc frais la livre..... 8 à 10
Veau jeune, quartier..... 60 à 70
Agneau quartier..... 50 à 60

FARINE

Farine en quart..... 4.00 à 4.25
Farine en poche, 98 lbs 1.25 à 2.00
Farine de blé d'inde 1.70 à 1.80
Farine de gruau..... 2.50 à 3.00
Sarrasin..... 1.80 à 2.50

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la livre..... 22 à 25
Beurre salé en tinette (Eufs frais la doz..... 18 à 20
Laine, la livre..... 30 à 40
Laine filée, la livre..... 50 à 60
Savon..... 6 à 8

DIVERS

Miel coulé, la livre..... 10 à 10
Sucre d'érable, la lb 7 à 00
Saindoux, la livre..... 12 à 10
Tabac en feuille, la lb 8 10 à 12 50
Paille, les 100 bottes..... 3.00 à 4.50
Foin, les 100 bottes..... 5.50 à 6.00
Peau de bœuf, la lb..... 4 à 5
Peau de veau..... 8 à 10
Peau mouton, jeune 25 à 40
Cochon vivant, vieux 0.00 à 0.00

PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE SOREL.

Avoine, par 36 lbs..... 00 à 40
Sarrasin..... 60 à 70
Orge, par 50 lbs..... 60 à 70
Pois..... 0.80 à 1.00
Graine de lin, le minot 0.90 à 1.00
Blé de semence..... 0.00 à 0.00
Blé d'Inde, le minot..... 60 à 70
Moulé, les 100 lbs..... 1.80 à 1.40
Gru..... 1.10 à 1.20
Son..... 90 à 1.25
Fèves, par 60 lbs..... 1.25 à 1.50

NOUBLIEZ PAS QUE
C. O. PARADIS
A les Meilleurs tailleurs a son magasin meme.
Nos Tweeds pour le Printemps
SONT BEAUX ET A BON MARCHÉ.
Venez donner votre ordre,
C. O. PARADIS,
UN BARGAIN
A VENDRE

Par le notaire soussigné cette superbe propriété située à St-Joseph en face de la ville (Sorel) à deux arpents environ de la rivière Richelieu, tout près de la "Traverse", pendant de longues années, occupée par M. McCarthy et depuis deux ans par M. Alphonse Lapierre, de Montréal, comme résidence avec maison en briques à deux étages, hangar, écurie, glacière toute remplie etc, etc.

Cette magnifique maison de briques à deux étages réparée à neuf est pourvue de toutes les améliorations modernes, cour, closet, eau chaude et froide et un système de chauffage à eau chaude parfait et des plus économiques.

Terrain spacieux, jardin magnifique, parterre planté de superbes arbres à ombrage.

Le tout en parfait ordre.

Le soussigné vendra aussi l'ameublement complet qui se trouve dans la maison.

Conditions extrêmement faciles. Titres parfaits.

S'adresser à
W. H. CHAPDELAIN, Notaire,
Courtier d'immeubles, agent d'assurance
53 Rue George, Sorel. Téléphone 71.
1er mars 1894—4m.

AVIS

Je, soussigné, donne avis que je ne serai pas responsable des dettes contractées en mon nom sans une autorisation écrite de ma main.

JOSEPH CARDIN, RENTIER.
9 avril 1894.

DEFENSE D'AVANCER

Le soussigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un écrit de sa main.

WM CRÊTE,
Sorel, 3 avril 1894.—1 mois.

Un homme ayant 12 ans d'expérience dans le commerce général, désire se placer dans une ville, dans une épicerie ou un magasin de "marchandises sèches". Il parle les deux langues et connaît la tenue des livres.

S'adresser à
H. L. SHOONER,
Pierreville.

238 Articles les plus utiles, dans une maison. Toutes les dames et demoiselles en achètent. Échantillons par la maille, 25 cents en argent dur ou timbres. Agents demandés, dans chaque paroisse et village. Adresser à C. A. Caron, St-Ours, Comté Richelieu.

CHARPENTERS ET MENUISIERS

Abstenez-vous de venir à Montréal, vu le manque d'ouvrage et la probabilité d'une grève.

Montréal, 20 avril 1894.—2ins.

Trois choses trahissent le caractère: l'argent, le vin et le colère.

NOUBLIEZ PAS QUE
C. O. PARADIS
A les Meilleurs tailleurs a son magasin meme.
Nos Tweeds pour le Printemps
SONT BEAUX ET A BON MARCHÉ.
Venez donner votre ordre,
C. O. PARADIS,
UN BARGAIN
A VENDRE

On trouvera toujours à mon magasin des

Montres, Pendules, Lunettes

de première qualité, pouvant s'adapter à toute personne

JONCS DE MARIAGE
UNE SPÉCIALITÉ.

Articles en argent, tels que couteaux, fourchettes, cuillers, vases pour fruits, corbeilles, pots à l'eau, builliers, marinières, gobelets, etc., etc., le tout de première qualité, à des prix très réduits.

Pour réparations comme horloger, défie toute compétition.

A. E. PIETTE
HORLOGER ET BIJOUTIER
En face du Marché Richelieu
Maison Brunswick, SOREL.

LA LUMIERE AUER
Dr F. Buller,
123 Rue Stanley,
Dit:

"L'œil humain est formé pour la lumière du jour; mais les exigences de la civilisation veulent qu'il soit aussi en usage à la lumière artificielle. Plus cette dernière peut ressembler à la lumière du jour, mieux c'est pour la vision et pour la conservation des organes visuels.

C'est un fait bien connu qu'une lumière faible et défectueuse est une cause commune des maladies des yeux; tandis qu'un œil sain n'a jamais été affecté par une bonne lumière.

La lumière du jour ordinaire est le type d'une bonnelumière. Elle est blanche, forte et régulière.

La lumière incandescente d'Auer possède ces trois qualités essentielles dans un plus grand degré de perfection qu'aucune autre actuellement en usage. C'est pourquoi elle est la meilleure de toutes les lumières artificielles."

BRUNEAU & SYLVESTRE,
AGENTS A SOREL.

A VENDRE

3 belles, bonnes et grandes terres, bien situées, à bon marché, termes faciles, 1,000 cordes de bois, 500 cordes de alaba stiches, 80,000 pieds de pin carré et merisier carré.

St-François-du-Lac, 20 mars 1894.
V. GLADU
Sorel, 20 mars 1894.—juc.

ma croix ? s'écria Marie ; alors c'est un honnête jeune homme.

— Ne te hâte pas, ma fille, d'accorder ton estime à ce vagabond... Enfin, Ducloux, comment tout cela s'est-il terminé ?

— J'ai coupé court à l'entretien et j'ai tourné le dos au jeune homme. Mais, comme je revenais à l'hôtel, il m'a suivi de loin, selon son habitude. Je me suis mis à jouer des jambes, à faire de nombreux détours pour le dépister ; il était aussi fin et plus agile que moi. J'ai réussi pourtant à rentrer au logis, sans qu'il m'ait vu. Seulement, quand ensuite je me suis posté derrière un rideau, mon drôle allait et venait à pas lents, dans la rue, en examinant les maisons ; et il se trouvait encore là lorsque le bruit venu de l'hôtel de Lussignan a détourné mon attention.

— Je m'explique, reprit le chevalier, l'obstination de Dominique. L'endroit où tu lui as échappé est précisément celui où je lui ai échappé moi-même, il y a trois jours, et cette coïncidence a dû le frapper, il est aussi fin que pervers. A cette même place, je lui ai fait grand peur en lui parlant par un tuyau de descente des eaux et par une lucarne où il ne pouvait soupçonner ma présence ; il a dû me croire sorcier. Cette frayeur salutaire est passée sans doute, d'autant plus que lorsque je l'ai revu, je n'ai pas jugé à propos de revenir sur cette circonstance... Cependant, poursuivis par Lussignan avec réflexion, peut-être Dominique a-t-il réchappé de nouvelles à m'apprendre. Je ne suis pas allé aujourd'hui au rendez-vous quotidien de la place Royale, et il n'y aurait rien d'impossible... Mais le bruit redoublé à la bas, du côté de l'hôtel de Lussignan, et on bouleverse tout chez la pauvre duchesse... Allez, mes enfants, vous établir dans la cachette où vous conduira Ducloux. Ce sera, je pense, une précaution inutile, et bientôt vous pourrez vous réinstaller dans ce pavillon.

— Mais vous, dit Marie en se suspendant au cou du chevalier, que comptez-vous faire ?

— Avec votre permission, mon père, dit Pierre à son tour, je ne vous quitte pas et, en cas d'attaque, nous chargerons cette ribaudaille d'exempts...

— Je n'ai d'inquiétude qu'à votre sujet, mes enfants ; et je ne craindrai rien si je n'ai qu'à m'occuper de moi. Adieu donc, nous ne tarderons pas à nous revoir.

Ces paroles, quoique affectueuses, étaient prononcées d'un ton n'admettant pas de réplique. Les jeunes gens embrassèrent donc leur père et accompagnèrent Ducloux à une de ces chambres secrètes, comme il en existait alors dans les vieux hôtels et dans les vieux châteaux. Quant au chevalier, après avoir donné ses derniers ordres à dame Jacqueline, il s'empressa de sortir.

Il s'approcha doucement de la muraille qui séparait les jardins des deux hôtels. On entendait, de l'autre côté, des gens aller et venir en parlant très-bas. Lussignan, blotti dans un massif de feuillage, prêta l'oreille à une conversation qui avait lieu derrière le mur.

— L'oiseau est vraiment déniché ! disait une voix ; quel dommage ! on avait promis une belle récompense à ceux qui poseraient la griffe sur ce galant.

— Bah ! répliqua un autre interlocuteur, en fait de récompense, les chefs prennent tout... Ah ça, camarade, qui diable cherchons-nous ici ?

— Je n'en sais rien ; le commissaire qui nous commande pourra seul te répondre ; il s'agit sans doute d'un gaillard de haute volée, car on fait la besogne en conscience... Mais décidément il n'y a personne dans le jardin. Ce mur est trop élevé pour qu'on puisse le franchir et il ne porte aucune trace d'escalade. De reste, l'individu que nous pourchassons vient souvent, à ce qu'il paraît, dans ce logis et le commissaire a l'intention d'y laisser une escouade, afin de former une "souricière".

— Pourvu qu'il n'ait pas l'idée de nous choisir, toi et moi, pour cette besogne ! répliqua l'autre ; ce seraient nous qui serions "les souris".

Le chevalier ne put en entendre davantage. Les deux caudeux, qui devaient être des hommes de police, s'éloignèrent déjà. Toutefois Lussignan venait de recueillir une indication précieuse : — "Une souricière" à l'hôtel de Lussignan, murmurait-il, c'est bon à savoir !

Bientôt l'agitation diminua, les appels cessèrent, les portes furent fermées, et on pouvait croire que la bande de police ou du moins la plus grande partie,

avait quitté l'hôtel, à la suite de cette perquisition inutile.

Tout à fait rassuré de ce côté, le chevalier regagna le pavillon, et mit Jacqueline au courant de ce qui venait de se passer. Après avoir recommandé une extrême prudence à la gouvernante, il modifia rapidement, au moyen d'une nouvelle perruque et d'une cotille (sorte de petit manteau) appartenant à Ducloux, son costume qui avait sans doute été signalé aux exempts ; puis, il songea à rejoindre Dominique Cartouche.

Bien du temps s'était passé depuis qu'on avait aperçu le vagabond se promenant dans la rue des Jardins et il avait pu perdre patience. Lussignan, avant de se hasarder au dehors, se posta à cette lucarne de l'hôtel de Ménears, d'où il pouvait voir sans être vu.

Dominique était assis sur une borne, précisément en face de l'endroit où il avait été si fort effrayé, deux jours auparavant, par la voix d'une personne invisible. Sans doute il était revenu de sa surprise, et il n'eût pas été prudent en ce moment de renouveler l'expérience ; aussi le chevalier ne l'essaya-t-il pas. Mais alors, comment sortir de la maison, à moins de faire connaître au vaurien le lieu de sa demeure, ce que Lussignan voulait éviter à tout prix ?

L'attente pouvait être longue ; une circonstance imprévue vint au secours du chevalier. Les gens de police, en quittant l'hôtel de Lussignan, passèrent à l'extrémité de la rue des Jardins afin de regagner leurs quartiers. Dominique, malgré l'intérêt qu'il prenait à sa faction, était trop gamin de Paris, pour que le spectacle d'un commissaire en robe, suivi d'archers et de gardes-françaises, n'attirât pas son attention. Aussi, se mit-il à courir vers le bout de la rue, avec l'intention évidente de regagner son poste aussitôt qu'il aurait satisfait sa puerile curiosité.

Le chevalier profita de son absence pour ouvrir un guichet pratiqué dans la porte cochère, et il s'élança vers l'extrémité opposée de la rue. Dès qu'il l'eut atteinte, il se retourna et eut la satisfaction de voir Dominique revenant de son côté, sans se douter de la manœuvre qui venait de s'accomplir.

Ils ne tardèrent pas à se rencontrer. Lussignan, qui affectait les allures d'un passant paisible, était si habilement déguisé qu'il eût pu égarer Dominique sans être reconnu de lui. Cependant il s'arrêta et fit un signe. Le vaurien s'arrêta de même et, après l'avoir envisagé, sourit avec malice :

— Ah ! monsieur, dit-il en touchant son chapeau, c'est vous que je cherche, et j'étais bien sûr de vous rencontrer par ici.

— Comment saistu si je fréquentais cet endroit ou tout autre ?

— C'est une idée que j'ai ; et comme vous n'êtes pas venu aujourd'hui à la place Royale...

— Il est vrai... Alors qu'as-tu de si important à me dire ?

— A votre tour, comment savez-vous que j'ai quelque chose d'important à vous dire ? Vous auriez-ou prévenu ?

— Ah ça ! coquin, vas-tu finir avec moi ? Puisque tu me cherches, c'est qu'apparemment tu as quelque nouvelle à m'apprendre.

— Ce pourrait être aussi pour toucher ma solde, car les temps sont si durs et les affaires vont si mal...

— Les affaires ! répliqua le chevalier avec ironie ; au diable les affaires dont peut s'occuper un galant de ton espèce !... Mais, chose promise chose due ; voici ta paye de deux jours.

Et un écu de six livres passa de ses mains dans celles de Dominique.

— Seulement, ajouta-t-il, tu ne gagnes guère ton argent ; tu ne m'as encore fourni le moindre renseignement profitable.

— Eh bien ! mon gentilhomme, répliqua Dominique en clignant des yeux, peut-être cette fois vais-je prendre ma revanche, quoique je ne sache pas tout.

— Enfin, que saistu ?

— C'est donc pour vous dire que "l'homme à la tache lie de vin" a reparu sur l'eau.

— Ah ! ah ! Chassin... tu as revu Chassin ? demanda le chevalier fort intéressé par ce début.

Oui, c'est ainsi, je crois, qu'on appelle ce vilain escogriffé qui vient embaucher les fanandels pour de mauvais cas. Il est encore plus laid qu'autrefois, à cause de la blessure qu'il a reçue... vous savez bien de qui... Je l'ai rencontré aux Porcherons, dans le Cabaret du Coeur-Volant, où il manganait un lapin sauté avec Patapon, Brin-d'Amour et quelques autres de la "clique" qui étaient attablés dans

le jardin, sous une tonnelle de feuillage, et je me suis approché d'eux pour dire bonjour à Patapon et aux camarades. On m'a répondu à peine, et on m'a fait des yeux quels yeux ! J'ai vu que je gémissais, j'ai tiré ma révérence, et je suis parti.

— Mais alors, comment peux-tu prétendre ?

— Patience ! J'ai eu l'air de partir, et je suis entré, sans être vu, sous un berceau voisin, qui était séparé seulement de leur par une touffe d'arbustes. Je suis resté là, bien coi et muet comme un poisson, devant un pot de vin que j'étais allé chercher moi-même. Ils continuaient de causer entre eux, mais ils parlaient bas et j'avais peine à attraper quelques mots.

— De quoi s'agissait-il ?

Dominique resta un moment sans répondre.

— Monsieur, reprit-il enfin, ne se trouve-t-il pas, parmi vos connaissances, un notaire royal du nom de Jeantel ?

— Certainement ; que disait-on de Jeantel ?

— Il est surtout menacé par le complot de ces gens de bien ; et sans doute il s'agit d'une grosse affaire, car Patapon et les autres, qui ne s'effrayent pas de peu, faisaient des simagrées, donnant à entendre qu'il y allait de la potence et de la roue. Votre Chassin le retournaient de son mieux ; je ne pouvais saisir ses raisonnements, mais il avait l'air de leur promettre des monceaux d'or, des protections puissantes, et il finit par les décider. Ils convinrent que le coup, quel qu'il soit, aurait lieu demain ; malheureusement, je ne pus en apprendre davantage, car ils se levèrent pour partir, et s'ils m'avaient trouvé en train d'écouter...

— Ainsi, tu ignores, demanda le chevalier avec agitation, de quelle espèce de danger ce pauvre Jeantel est menacé ?

— Oui, mais, je vous le répète, ce doit être quelque chose de sérieux et le complot éclatera demain ; voilà tout ce que je sais et j'imagine que c'est bon à savoir pour vous.

— Tu as raison, tu as raison, répliqua Lussignan ; cet avis est grave ; cependant, il faut absolument que tu me procures des indications plus précises...

— Hum ! dit Dominique en hochant la tête, il peut m'en coûter cher de me mettre à la traversée de certaines personnes...

Mais, où demeure le notaire auquel on veut ?

— Rue du Roi-de-Sicile.

— Très bien... Alors la réunion des fanandels aura lieu certainement au cabaret de la Cloche-Percée, et peut-être, en causant avec l'un et avec l'autre, découvrirai-je de quoi il retourne.

— Fais cela, Dominique, dit le chevalier avec chaleur, et je te récompenserai de telle sorte que tu pourras désormais vivre en honnête homme.

— Ne promettez pas trop, mon bon monsieur, répliqua Cartouche en grimaçant un sourire ; mais dans le cas où je ferais quelque découverte, où vous retrouverai-je ?

— Je rôlerai moi-même autour de la Cloche-Percée et de la maison du notaire ; les occasions ne manqueront pas de me parler.

— Il suffit ; à demain donc... et vous verrez comme je joue la comédie !

Ils se séparèrent, et tandis que Cartouche s'éloignait à grands pas, le chevalier de Lauraguais prenait une direction opposée en murmurant :

— Pauvre Jeantel ! c'est notre ami le plus dévoué et le plus sûr. S'il venait à nous manquer, Dieu sait ce qu'il adviendrait de notre cause !... Dussé-je périr à la peine, je ne laisserai pas accomplir le crime qui se prépare !

VIII

LE CABINET DU NOTAIRE

La rue du Roi-de-Sicile est une de ces voies étroites et noires, comme on en trouve tant dans l'ancien Paris. La maison occupée par Jeantel ne payait pas de mine, car les tabellions, les garde-notes et même les notaires royaux, malgré l'importance de leurs fonctions, n'affichaient pas le luxe des brillants notaires d'aujourd'hui. Cette maison était à pignon, avec un étage en saillie et des fenêtres grillées. La porte, garnie de gros clous ouvragés, donnait accès dans une allée sombre et fétide. Une salle au rez-de-chaussée servait d'étude, et les clercs n'y avaient d'autre distraction que de contempler des casiers remplis de papiersasses ou de murailles nues. Le cabinet de Jeantel, situé derrière l'étude, consistait en une pièce plus triste encore que tout le reste, et prenant jour sur des terrains vagues.

C'est dans ce cabinet que se trouvait le vieux notaire, le lendemain du jour où le chevalier avait été pourchassé par la police à l'hôtel de Lussignan. Bien

qu'on fût au milieu de l'été, la pièce était si humide et si froide, que Jeantel portait, comme en hiver, une houpelande fourrée. De grosses lunettes sur le nez, sa vaste perruque posée de travers, son rabat "jadis blanc" tourné sur l'épaule, il était assis devant une table chargée de papiers et lisait, d'un air d'anxiété, un billet qu'il venait de recevoir.

Ce cabinet, au mobilier massif et grossier, n'offrait rien de remarquable qu'un énorme coffre en chêne, garni de plaques de fer, scellé dans le mur, et fermé avec un luxe de serrure et de cadenas. Dans ce coffre, le notaire serrait les titres les plus précieux, l'argent et les valeurs de tout genre dont il était dépositaire. Dix hommes, travaillant plusieurs heures, n'eussent pu ni le briser, ni le déplacer. Jeantel n'en confiait la clef à personne ; et, même avec la clef, il fallait, pour l'ouvrir, connaître un secret que le propriétaire se réservait pour lui seul. Du reste, l'unique fenêtre de ce réduit était protégée par des barreaux de fer, et la porte elle-même avait la solidité d'une porte de forteresse.

Le notaire, après avoir lu et relu le billet qu'il tenait à la main et après s'être plusieurs fois gratté le front pardessus sa perruque, se leva de son fauteuil de bois. Il ouvrit un judas, qui donnait dans l'étude et qui permettait de voir à toute heure ce qui s'y passait :

— Guillaume ! appela-t-il.

(A continuer)

LE LINIMENT DE M. NARD guérit les rhumes.

Chemin de Fer Montréal & Sorel

HORAIRE No 6.

PRENANT EFFET LUNDI, LE 12 MARS 1894

Pour les trains allant à l'est, lire de haut en bas.

Pour les trains allant à l'ouest, lire de bas en haut.

No	Accommodation	Stations	Milles de Sorel	Accommodation	No
4	2			1	3
A. M. P. M.		L. Montréal, G. T. Ry. Arr. L.	51 1/2	A. M. P. M.	
8 10 5 08	0	Arr. St-Lambert	0	8 50 6 16	
8 25 5 29	6 1/2			8 30 5 55	
8 25 5 30	0	St-Lambert	45	8 22 5 55	
8 31 5 34	1 1/2	Montreal South	43 1/2		
8 35 5 38	2 1/2	Longueuil West	42 1/2		
8 40 5 40	3	Longueuil East	42	8 17 5 45	
8 45 5 45	3 1/2	Longueuil East	42	8 15 5 33	
9 05 5 58	8 1/2	Boucherville	36 1/2	7 58 5 12	
9 18 6 15	13 1/2	Varenes	31 1/2	7 43 4 57	
9 37 6 34	21	Vercheres	24	7 24 4 32	
9 52 6 46	25 1/2	St-Antoine	19 1/2	7 12 4 17	
10 07 6 56	29	St-Roch	16	7 02 4 05	
10 22 7 08	34	St-Roch	11	6 50 3 50	
10 27 7 15	37	Lamoraie	8	6 43 3 45	
10 50 7 30	45	Sorel West	0	6 30 3 30	
11 00 7 40	boat	Sorel	boat	6 20 3 20	
A. M. P. M.				A. M. P. M.	

* Les trains arrêtent au signal.

Les trains Nos 1 et 2 ont droit de passage avant les trains Nos 3 et 4.

H. Beauchemin, Gérant Général.

Cloture de Broche Galvanisée

— AVEC LA —

MACHINE PATENTEE de KITSELMAN

MANUFACTURE A LABAIE, QUE.

M. J. N. Duguay propriétaire de la machine patentée de Kitzelman pour plusieurs comtés, prend la liberté d'annoncer qu'il a acheté le droit de faire la cloture de broche, aussi le droit de vendre les machines dans les comtés suivants :

Yamaska, Richelieu, Drummond, Arthabaska, Richmond, Brome, Stanstead, Sherbrooke, Wolfe, Mégantic, Beauce, Dorchester, Compton, Lotbinière et Lévis.

Cette machine fait plusieurs sortes de clotures. Cette cloture prend très peu de place et est à l'épreuve du feu, du vent et de la gelée

C'est la meilleure cloture pour tenir les animaux vieux. Elle est à l'épreuve de la rouille. Tout le matériel employé dans la confection de cette cloture est de la meilleure broche galvanisée, conséquemment cette cloture est à l'épreuve de tous les temps et peut durer au moins une vie d'homme.

Pour pouvoir en faciliter l'exploitation, à partir du 10 janvier notre manufacture sera en opération jour et nuit et pourra livrer 6000 pds de clotures par chaque 24 heures.

Nous livrerons et installerons pour le mois de Juin les ordres pris durant le mois de Janvier.

— Hâtez-vous de donner vos commandes. —

Les échantillons, la liste des prix, etc., etc., seront fournis gratuitement sur demande.

UN SEUL PRIX — soit par les agents ou à la manufacture.

Toute information concernera la cloture sera donnée à ceux qui en feront la demande à J. N. DUGUAY, PROPRIETAIRE, J. O. CARLIE DUGUAY, AGENT GENERAL, ROBERT DUGUAY, GERANT, LABAIE DU FENYRE, CO. YAMASKA.

Des agents de première classe sont demandés. Bon salaire pour un bon agent. 26 janvier 1894 — 5m.

LE CARLETON

Bonnes salles d'échantillons pour les commis-voyageurs.



Cet hôtel est sur un excellent pied. Cuisine de première classe. Chambres confortables.

J. B. ARCHAMBAULT, PROPRIETAIRE

Hotel BRUNSWICK, Sorel.

Sous la direction de son nouveau propriétaire, cet hôtel est maintenant le plus confortable, sans contredit, qui se puisse trouver dans la province en dehors de Montréal et de Québec.

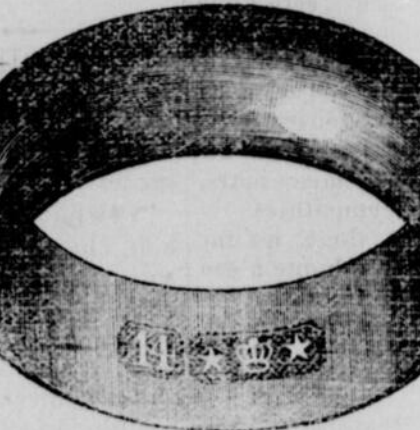


Les commis-voyageurs y trouveront des salles où ils pourront établir avec avantage leurs marchandises, tandis que les visiteurs et les touristes, grâce aux améliorations tout à fait modernes qui y ont été introduites, y seront traités au gré de leurs vœux.

Nap. Latraverse, Propriétaire

Le vrai jonc de Mariage

Avis important à tous ceux qui désirent se marier ! L'aller acheter leur jonc de mariage sans s'assurer de son poids et sans joint chez J. H. Wright, bijoutier en gros et en détail, là où vous trouverez toutes sortes de bijoux, or et argent.



Ce magasin est le quartier général pour les bijoux et les nouveaux goûts dans les articles suivants : Montres, Bijouteries, Argenteries, Pendules, Bouteilles, Marchandises optiques, Canons à pompage d'ore, etc.

ALLEZ ET VOUS SEREZ SATISFAITS.

J. H. WRIGHT, Place du Marché R. Chelieu, Sorel, P.Q.

A VENDRE

Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.

Des meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangés contre Orgues et Pianos de seconde main.

A avantages supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.

Credit aux gens solvables avec toutes les facilités de paiement possibles.

M. Péloquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquoi n'ayant point de dépenses il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.

Les acheteurs paieront directement à lui-même, soit à St-Ours, soit à leur domicile.

Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

Les meilleurs jours pour rencontrer M. Péloquin à son domicile sont le samedi et le lundi. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'on lui écrive d'avance.

M. Péloquin est aussi commerçant de chevaux, et il recevra des chevaux en échange contre ses machines à coudre, orgues ou pianos, suivant le cas.

A toujours des chevaux à vendre et en achète à d'excellentes conditions, et il y a toujours moyen de s'arranger.

Toujours chez lui un bon assortiment de pianos et orgues de seconde main, pour la raison que M. Péloquin, faisant le commerce de piano, est obligé d'échanger des instruments neufs contre des vieux, et il vend ces pianos, qui sont réparés, à grands sacrifices.

Aussi les pianos neufs sont vendus à des prix populaires.

P. PELOQUIN St-Ours.

Agence de Montréal — Avenue de Lorimier, Coin de la Rue Albert.

Soul Agent à Sorel, F. N. CHAGNON, Marchand d'ÉPICERIES et DE LIQUEURS, RUE DU ROI.

AVIS

Le sousigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il ouvrira, coin des rues du ROI ET PROVOST,

— UNE BOUTIQUE DE —

SCULPTEUR, — ET — DOREUR,

ENTREPRENEUR DE BOIS de toutes sortes.

Prix modérés et aux meilleures conditions.

H. A. CASAVANT, L. 6 mars 1894 — 6m.

LE LINIMENT DE M. NARD guérit les enfures chez les bêtes à cornes.

MUSIQUE

M. RICHARD BERNARD

Organiste de l'Église paroissiale de Sorel

Donnera, à des prix raisonnables, des leçons de piano, soit chez lui ou à domicile. Classe d'une ou de deux leçons par semaine.

3 avril 1894 — 1a.

LE LINIMENT DE M. NARD guérit la diphtérie.

LE LINIMENT DE M. NARD guérit les rhumes.